

Objet : Récolte 2022 et orientations pour la campagne 2022/2023

Homps, le 18 Juillet 2022,

Madame, Monsieur, Cher Collègue et Cher Adhérent,

La campagne qui se clôture aura encore compté son lot d'aléas. Sur nombre d'entre eux, nous n'avons que relativement peu de prise. Ils mettent alors à rude épreuve la résilience que nous savons nécessaire à notre métier de vigneronnes et vignerons. Et si d'aucun pourrait les considérer comme intrinsèque à notre région, nos collègues des autres bassins viticoles y sont également confrontés.

D'un point de vue économique, les indicateurs appellent toujours à la vigilance. Si l'équilibre à la production, sur lequel nous veillons collectivement, joue bien son rôle de garde-fou, nous sommes amenés à renouveler notre message de prudence et de maîtrise de la déclaration pour la prochaine récolte : maintenir au mieux les équilibres de notre appellation et limiter les risques de perte de la valorisation acquise au cours des dernières années reste primordial. **La récolte 2022 devra ainsi rester cohérente avec nos capacités individuelles de commercialisation.**

C'est pourquoi aussi, les **rendements annuels maximums autorisés** demandés auprès de l'INAO par votre Conseil d'Administration seront **cette année** encore de **48 hL/ha pour les vins rouges**, soit le rendement de base de notre appellation, de **54 hL/ha** pour les **vins blancs** qui font l'objet de marchés plus spécifiques et/ou plus dynamiques et de **54 hL/ha pour les vins rosés** en cohérence avec les possibilités offertes en appellation régionale par replis des volumes revendiqués en AOP Minervois.

Pour autant, il est évident que **se contenter d'une politique d'ajustement économique par la baisse continue de la production est une impasse** ! Votre Conseil d'Administration, dans le cadre des prémices d'une réflexion stratégique pour les dix prochaines années a posé un premier jalon en retenant un 1^{er} objectif simple mais significatif dans ce contexte : **100 000 hL**

Considérant que c'est un **seuil en dessous duquel nous ne devons pas descendre**. Cet objectif a, en effet, un sens autant de gestion économique que de lisibilité pour notre appellation sur ses marchés.

2022/2023 sera la campagne pour commencer à poser clairement, et plus largement, cette réflexion stratégique de trajectoire et de positionnement de notre appellation à 10 ans, avec en ligne de mire 2025 et les 40 ans de la reconnaissance en AOC. C'est un travail pour lequel nous solliciterons la participation de toutes et tous.

En l'état, et d'ores et déjà, la campagne 2021/2022 a été une campagne de montée en puissance du programme de développement de notre appellation, par **l'animation des groupes autour de nos 4 futures DGC** mais également par **la mise en place d'actions de promotion et de communication de notre appellation**, depuis l'appropriation pleine et entière de ce champ d'activité par votre Syndicat, avec notre sortie de l'interprofession CIVL, il y a 18 mois maintenant.

C'est ainsi, et entre autres, **2 voyages de presse**, **8 soirées So'Taste** (avec autant de programmées cet hiver) qui ont eu lieu ces derniers mois sans oublier un très beau salon **Wine Paris** et un partenariat en cours de déploiement avec les producteurs de **l'AOP Porc Noir de Bigorre**. Nous continuons également à capitaliser sur le développement de la **Maison des Vins du Minervois**, outil autant d'image et commercial, que logistique pour nos opérations, et support de promotion pour nos vins.

Et le prochain programme d'action 2022/2024 poursuivra cette ambition de faire partager et rayonner **l'art de vivre et le dynamisme des vigneronnes et vignerons de l'appellation**.

En commençant par l'évènement phare de notre appellation, enfin de retour après deux années d'impossibilité épidémique : je vous donne donc **rendez-vous les 3 et 4 septembre prochain à Villegly** pour une 6^{ème} édition, que l'on attend mémorable, de notre **Festival des Tastes en Minervois**. Edition qui lancera aussi, je l'espère pour chacun d'entre vous, une belle campagne de vendanges !

Dans cette attente, je vous réitère notre mobilisation, celle de votre Conseil d'Administration et de ses commissions de travail ainsi que celle de votre équipe syndicale pour vous accompagner au quotidien. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Collègue et Cher Adhérent, l'expression de mes sincères salutations vigneronnes.

**Le Président,
Philippe COSTE.**

